

Le Castor d'Europe en Saône-et-Loire : histoire d'un retour et point sur la situation actuelle

Alexis RÉVILLON¹

Résumé

Parcourue par le plus grand fleuve français (la Loire) et par un affluent important du Rhône (la Saône), la Saône-et-Loire se situe sur deux axes importants pour la colonisation du castor. Ces deux cours d'eau étant très différents morphologiquement et hydrologiquement, la reconquête du castor ne se fait pas au même rythme. Le castor est présent dans le département depuis 1997 sur un affluent de la Loire : l'Arroux. En 2006 le castor a colonisé l'ensemble de la section de la Loire qui parcourt le département, ainsi que la plupart de ses affluents. Pour la Saône la reconquête est plus lente ; le milieu moins favorable a obligé le castor à s'installer d'abord sur le Doubs en limite du Jura. Actuellement le castor est présent de manière discontinue sur la Saône. Sur ce cours d'eau, les îles constituent le milieu privilégié occupé par le castor. En 2011, l'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire entreprend le suivi et la protection du Castor d'Europe principalement sur le bassin versant de la Saône. Plusieurs études de prospection ont démontré l'importance du noyau constitué par la population de castor en basse vallée du Doubs et de la faible densité de castor sur la Saône. Depuis 2013 des mesures sont mises en place pour le maintien de l'espèce et la colonisation d'autres cours d'eau.

Mots-clés : *Castor fiber*, bassin versant, colonisation, AOMSL, protection.

The European beaver in Saône-et-Loire: History back and update on the current situation

Abstract

Run through by the largest French river (la Loire) and by a major tributary of the Rhône river (la Saône), the department "Saone-et-Loire" is located on two important axes for the beaver colonization. These two watercourses are very different morphologically and hydrologically; accordingly, the beaver reconquest does not proceed along both rivers at the same pace. The beaver is present in the department since 1997 on a tributary of the Loire : the Arroux river. In 2006, the beaver has colonized the whole Loire river section going through the department, and most of its tributary as well. Regarding the Saône river, the reconquest is slower. The less favorable biotope forced the beaver to first settle on the Doubs river, on the Jura department border. The beaver is currently present in a disparate way on the Saône river. In 2011, the AOMSL began the monitoring and protection of the European beaver mostly on the Saône watershed. Various prospecting studies demonstrate the importance of the core made by the beaver population in low valley of the Doubs river, and demonstrated also the low beaver population density on the Saône river. Since 2013, measures are taken to maintain the species and to colonize other watercourses.

Key words : *Castor fiber*, watershed, colonization, AOMSL, protection..

¹ Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire - 2 rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon-sur-Saône
aomsl.alexis@orange.fr

Introduction

Le Castor d'Europe (*Castor fiber*), animal emblématique des rivières de l'Europe était au bord de l'extinction au début du siècle dernier. Les efforts de naturalistes passionnés ont permis de sauver l'espèce. Aujourd'hui le castor est en pleine recolonisation de ses anciens territoires. La Saône-et-Loire est un département composé de deux grands bassins hydrographiques celui de la Loire et de la Saône. Ces deux bassins ont bénéficié de programmes de réintroduction qui ont permis le retour du castor dans le département à partir de la fin des années 90. Ces bassins sont très différents morphologiquement et hydrologiquement. La colonisation s'est donc faite à des rythmes différents. La population du bassin de la Loire est bien installée, le castor colonise dorénavant les petits cours d'eau tandis que dans le val de Saône le castor est plus rare. Depuis 3 ans l'AOMSL recherche, étudie et engage des mesures de protection en faveur du castor dans le val de Saône.

Le retour sur le bassin de la Loire

La population de Castor d'Europe sur la Loire provient d'une opération de réintroduction effectuée à Blois entre 1974 et 1976. Depuis ce noyau, la population a essaimé pour atteindre la Bourgogne dans les années 80 (première donnée : 1986 dans la Nièvre). En Saône-et-Loire les premiers indices sont découverts sur un affluent de la Loire, l'Arroux sur la commune de Rigny-sur-Arroux en 1997. Cette rivière constitue un biotope idéal pour le rongeur, si bien qu'en 2002 des indices sont trouvés à la hauteur de la ville d'Autun. Le castor va ensuite s'installer sur la Loire et ses autres affluents si bien qu'en 2006 il est présent sur l'intégralité du linéaire ligérien de Saône-et-Loire. Cette même année la présence du rongeur est avérée sur plusieurs affluents du fleuve : la Bourbince et l'Arconce. En même temps le castor continue sa progression sur l'Arroux pour arriver aux portes de la Côte-d'Or.

Situation sur le bassin de la Loire

Actuellement le Castor d'Europe conforte sa présence sur l'ensemble du linéaire de la Loire. Le castor a remonté la Somme pour s'installer à Issy-l'Évêque. L'Arroux est également colonisée en intégralité puisque des indices ont été découverts sur les étangs de Côte-d'Or proche de la source. Sur la Bourbince le castor reste bloqué au niveau de Paray-le-Monial, un seuil infranchissable pour le rongeur stoppe sa progression vers l'amont. Sur l'Arconce le rongeur est présent jusqu'à Mornay. Le castor a colonisé le Sornin jusqu'à La Chapelle-sous-Dun. Depuis 1997 la répartition du castor en val de Loire ne cesse de croître. Le réseau hydrographique principal est totalement colonisé. Ces sites étant arrivés à une population optimum au vu des disponibilités du milieu, le castor progresse désormais au sein d'un chevelu hydrographique plus mince colonisant même les ruisseaux entrecoupés de mares. Il colonise les affluents de l'Arroux comme le Ternin ou le Mesvrin. Le castor est présent sur l'Ozelette et la Semence qui sont des affluents de l'Arconce. La population de castor du bassin ligérien en Saône-et-Loire se porte bien, le réseau hydrographique peu altéré morphologiquement avec une forte présence de salicacés est très propice au castor. Malgré tout il nous est impossible de donner une estimation fiable de la population de castor sur le bassin de la Loire puisque aucun comptage exhaustif n'a jamais été effectué.

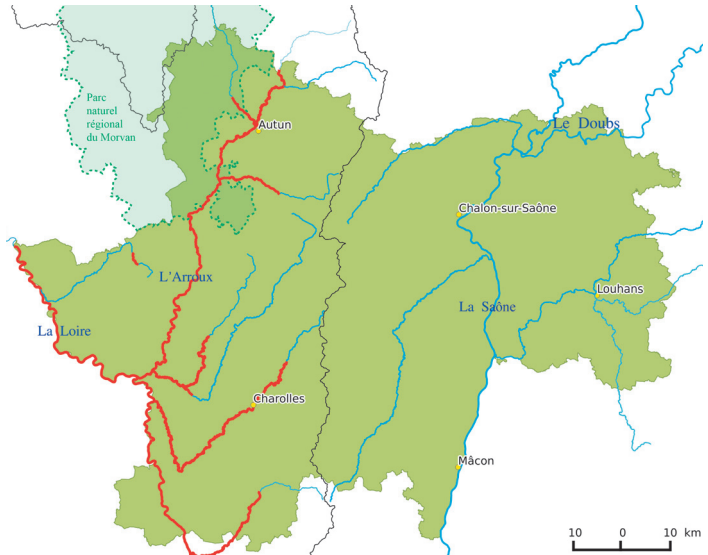


Figure 1. Répartition du Castor d'Europe en Saône-et-Loire sur le bassin versant de la Loire en 2013.

Reconquête du bassin de la Saône

Historiquement le castor était présent sur la Saône, des fouilles archéologiques confirment sa présence sur plusieurs sites datant de l'âge du bronze final (-1200 à -700 avant notre ère). À l'époque les castors étaient chassés pour leur viande et leurs dents qui servaient d'outils comme ciseaux à bois. Les sites de présence protohistorique sont tous aujourd'hui réoccupés par le castor. La Saône fait partie du bassin versant du Rhône où le castor n'a jamais complètement disparu. Malgré tout, les barrages au sud de la région lyonnaise ont empêché une recolonisation naturelle de la Saône. Une opération de réintroduction qui s'est déroulée entre 1977 et 1979 a permis la reconquête



Photographie 1. Castor d'Europe (*Castor fiber*), Allériot, juillet 2013.

du castor sur la Saône. Les premiers indices sont découverts à Navilly en 2000 en basse vallée du Doubs, l'un des affluents principal de la Saône. Les premiers castors se sont vraisemblablement installés dans ce secteur à l'époque car il constituait et constitue toujours le biotope du val de Saône le plus favorable à l'espèce. Rapidement 3 familles s'installent sur cette rivière. Le castor atteint ensuite la partie amont et passe la frontière Jurassienne. C'est en 2004 sur l'île Palme à Sancé que les premiers indices sur la Saône sont détectés. Sujette à des aménagements depuis deux siècles, la Saône possède une faible attractivité pour le castor. C'est peut être ce qui explique qu'il faudra attendre jusqu'en 2011 pour qu'une famille soit découverte au centre ville de Chalon-sur-Saône.

Situation sur le bassin de la Saône

Aujourd'hui le Castor d'Europe est présent de manière éparse sur la Saône, dont il occupe la grande majorité des îles entre Mâcon et Chalon-sur-Saône. En effet sur ce secteur les berges sont fortement anthropisées, très peu de végétaux sont présent et sur de nombreux secteurs le cours de la rivière a été rectifié à l'aide d'enrochement empêchant le castor de s'installer. Les nombreuses pâtures bordant la Saône mettent les berges à nu. Seules 5 zones sont occupées par le rongeur dans ce secteur long de 55 km. La densité de castor augmente sur la portion nord de la Saône entre Chalon-sur-Saône et Verdun-sur-le-Doubs où la végétation rivulaire est beaucoup plus importante. Nos prospections dans ce secteur ont permis de détecter une famille installée sur une île. Des indices de présence probables et certains ont été découverts sur cette portion sans pour autant trouver de terrier. Le caractère argilo-limoneux des berges de la Saône permet aux castors de creuser des terriers solides et stables. Bien souvent dans ce cas, la cheminée d'aération du terrier est invisible. La détection des gîtes est donc particulièrement ardue le long de la Saône. Seule une prospection par temps de neige ou de forte gelée pourrait permettre éventuellement de détecter certains terriers grâce à l'émanation de chaleur des animaux. La population sur ce secteur est estimée à 4 familles pour 21 km

de rivière. Même si une grande partie de la Saône n'a pas encore fait l'objet d'une prospection systématique, on peut déjà observer une nette différence de densité entre le secteur nord (1 famille pour 5,25 km de cours d'eau) de la Saône et le secteur sud (1 famille pour 11 km). Cette différence provient essentiellement de l'aménagement des berges qui a été beaucoup plus intensif dans le secteur sud en raison du transport de marchandises par voie fluviale. La faible occupation des berges par des végétaux de la famille des salicacés dont se nourrit le castor rend peu attractif le secteur pour l'installation du castor. Les îles quant à elles procurent le biotope le plus

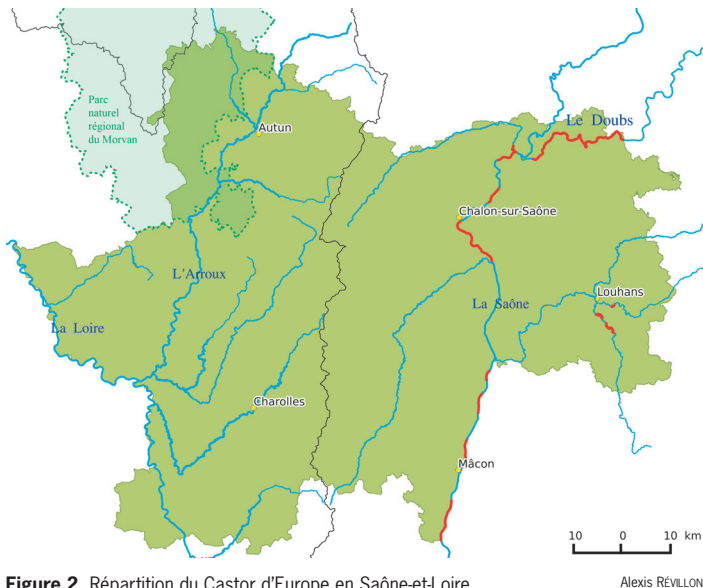


Figure 2. Répartition du Castor d'Europe en Saône-et-Loire sur le bassin versant de la Saône en 2014.

adéquat pour le castor sur la Saône. Il y trouve un lieu sûr pour y installer ses terriers. De plus la végétation présente sur ces îles contient une forte proportion de salicacés lui offrant donc une source de nourriture. Le castor est donc un animal rare sur la Saône avec 9 sites connus entre Verdun-sur-le-Doubs et Mâcon, il reste certaines portions de la Saône à explorer pour avoir une idée plus précise de la situation. Bien que les densités soient peu abondantes le castor est déjà entré dans une phase de colonisation des affluents. En 2014, trois affluents ont été prospectés pour connaître l'état d'avancement de la colonisation du rongeur.

La Seille est un affluent qui se situe au sud de Tournus. Le cours d'eau traverse la région bressane sur environ 60 km. L'intégralité de la rivière a été prospectée durant l'hiver 2014. Malgré les premiers indices de castor découvert en 2002 au niveau de Louhans aucune preuve d'installation récente ou ancienne n'a été trouvée sur la Seille. Plusieurs indices trouvés indiquent que le castor circule sur cette rivière mais il semble que ce soient des individus solitaires en recherche de territoire. Les seuils présents sur le cours d'eau perturbent sans doute les déplacements des castors. Il est vraisemblable qu'une libre circulation des castors entre la Saône et la Seille favoriserait un apport d'individus susceptible de s'installer sur la Seille. Le castor s'est pourtant installé sur un affluent de la Seille : le Solnan où 3 familles sont présentes. Le castor cherche donc à s'installer dans les secteurs les plus favorables comme le Solnan ainsi que la Vallière où des indices ont été trouvés en 2012. Lorsque ces sites seront saturés le castor cherchera certainement à s'installer sur la Seille.

La Grosne, affluent de la Saône au sud de Chalons-sur-Saône, a fait l'objet de plusieurs prospections infructueuses. Cependant en 2013 un castor est retrouvé mort à 25 km de l'embouchure sur la commune de La Chapelle-de-Bragny. Suite à cette donnée, de nouvelles prospections ont été effectuées en 2014. Aucun indice récent n'a été découvert, seules les traces anciennes de l'individu mort ont été détectées. Suite à l'étude du crâne de l'animal, il s'agissait d'un subadulte en émancipation. Malgré tout la prospection a permis de détecter plusieurs points noirs pour la circulation du castor et plusieurs barrages sur la rivière entravent la progression du castor sur cette rivière. De plus le cours est très pauvre en salicacés. L'individu qui a exploré cette rivière s'est nourri en grande partie de prunellier (*Prunus spinosa*).

La Dheune est un affluent qui rencontre la Saône au niveau de Verdun-sur-le-Doubs, un terrier de castor a été trouvé à 5 km du confluent. Malgré cela peu d'indices sur cette rivière. Le terrier s'est effondré sans être rechargé par la suite. Ce site est-il vraiment

occupé ou est-ce une zone refuge en cas de crue de la Saône ? Des prospections seront menées dans les prochaines années pour éclaircir la situation.

Le Doubs traverse la Saône-et-Loire sur 31 km avant de finir sa course dans les bras de la Saône à Verdun-sur-le-Doubs. La basse vallée du Doubs est divisée en 2 sections : une partie aval de Navilly à Verdun-sur-le-Doubs qui a été aménagée pour la navigation et le transport est endiguée et le courant faible. Ce faciès très homogène est bordé par une abondante végétation rivulaire riche en salicacés. Cette section de 13 km abrite 3 familles connues soit 1 famille tous les 4,3 km de rivière bien que cette zone n'ait jamais fait l'objet de prospection exhaustive. Il se peut donc que d'autres familles soient installées. Néanmoins on observe clairement que la zone est propice au castor avec un courant lent, des berges endiguées donc avec une forte pente, idéal pour creuser des terriers, et une disponibilité alimentaire importante. La partie amont de Navilly à Fretterans est longue de 18 km. Cette partie classée en zone Natura 2000 et bénéficiant d'un arrêté préfectoral de protection de biotope a la particularité d'avoir un espace de mobilité dans son lit majeur permettant aux phénomènes de dynamique fluviale de s'accomplir naturellement. Cette « petite Loire » au caractère sablonneux avec un faciès très hétérogène possédant de nombreuses zones mortes ainsi que des anciennes grèves conquises par les saules (*Salix sp.*) et le peuplier noir (*Populus nigra*) est très favorable au castor. Rien d'étonnant donc si les premiers castors du bassin de la Saône se sont installés dans le secteur en 2000. En 2014 une prospection de l'intégralité de la zone a été entreprise. Lors de cette étude 9 zones de terriers distinctes ont été découvertes ce qui laisse supposer un nombre de familles équivalent. La densité d'une famille tous les 2 km de cours d'eau est la plus élevée du val de Saône. Nul doute que cette partie de la basse vallée du Doubs constitue le bastion du castor dans le bassin de la Saône. Dans cette zone le castor s'installe préférentiellement dans des zones protégées du courant avec une ressource alimentaire abondante et des berges hautes. Les zones d'eau calme créées par les grèves végétalisées ainsi que l'effet « peigne » engendré par les saules buissonnants lors des crues et protégeant les terriers du courant sont très prisées par les castors. Ce type de biotope a été relevé dans 6 cas sur les 9 découverts. Viennent ensuite les embâcles dues à la chute d'un arbre et créant une zone d'eau calme, ce cas a été rencontré 2 fois sur 9. Les anciennes gravières exploitées en



Photographie 2. Terrier hutte, basse vallée du Doubs. avril 2014.

lit majeur et proches de la rivière sont toutes plus ou moins utilisées par une famille de castors et ce principalement comme zone de refuge en période de hautes eaux et plus rarement comme zone de terrier principal dans 1 cas sur 9 seulement. Les zones regroupant ces conditions favorables étant limitées, les castors de la basse vallée du Doubs ont tendance à regrouper leurs zones de terrier et à bâtir des structures imposantes et soigneusement entretenues. La basse vallée du Doubs abrite les plus grands terriers huttes du val de Saône.

Le plus grand mesurant près de 15 m de long pour 5 à 6 m de large. Ces gîtes regroupent le plus souvent plusieurs parties : une partie haute pour la période de hautes eaux et une partie basse avec un évier immergé pour protéger l'entrée du gîte en période d'étiage. Chaque partie contient une ou plusieurs chambres. Il se peut également que les castors bâtissent séparément un terrier d'été (bas) et un terrier d'hiver (haut) espacés de quelques mètres à plusieurs centaines de mètres (entre 1 et 300 m en basse vallée du Doubs). Il est vraisemblable que tous les sites potentiels de la zone soient désormais occupés par des groupes familiaux. De tout le bassin de la Saône la population de castor de la basse vallée du Doubs semble être la plus pérenne. Néanmoins la colonisation de plus en plus préoccupante de l'érable négundo (espèce non consommée par le castor) dans la zone restreint la ressource de nourriture sur la zone mais comment le castor réagira t-il dans les prochaines années ?



Photographie 3. Castorin, Ciel, août 2013.

Les actions de l'AOMSL en faveur de la conservation du Castor d'Europe

L'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL) s'est engagée dans l'étude du Castor d'Europe en 2012. Rapidement le manque de connaissances sur la répartition du castor dans le val de Saône nous obligea à organiser des prospections. Pour cela nous avons formé des correspondants en organisant des séances de formation théorique et pratique afin de permettre à chacun de reconnaître tous les indices de castor. En 2 ans c'est près d'une vingtaine de bénévoles qui ont été formés. Depuis trois ans des prospections sont organisées et ont permis de parcourir environ 200 km linéaires de cours d'eau. Ce travail de bénévoles a été couplé en 2014 avec une prospection des zones Natura 2000 du bassin de la Saône en parte-

nariat avec l'Établissement public territorial de bassin Saône et Doubs (EPTB) et Jura Nature Environnement (JNE). Le suivi de reproduction a été entrepris en 2013 ce qui a permis d'observer 3 preuves de reproduction dans le secteur nord de la Saône. En 2014 la montée estivale des eaux ne nous a pas permis de renouveler ces travaux. Le programme d'étude du Castor d'Europe se divise en 3 méthodes : la première consiste en une prospection des berges à pied en hiver, cette méthode simple, économique et efficace permet de déceler la plupart des indices dans les zones faciles d'accès. Pour les secteurs où le bord des berges est moins accessible nous explorons la zone en bateau pneumatique de type Zodiac, ce qui permet de prospecter des secteurs inaccessibles par voie terrestre comme les îles. Pour confirmer la présence du castor sur un site, effectuer une reconnaissance individuelle des animaux, connaître leurs habitudes et leurs déplacements, prouver la reproduction, le piège photographique est un moyen très efficace et non perturbateur pour l'animal. Durant l'année 2013 nous avons étudié plus précisément la famille de castors installée à Chalon-sur-Saône. Les castors sont installés sur deux îles de la Saône, la rive droite est complètement empierrée et ne fournit aucune ressource alimentaire. Sur la rive gauche la berge est fortement altérée à la fois par les activités halieutiques intenses avec de nombreuses places de pêche aménagées et entretenues, et une érosion accrue par un passage important de bateaux de transport, de tourisme et de plaisance. Dans un souci de protection des berges, de la famille de castors et de sensibilisation auprès du public, un chantier bénévole de plantation de saules a été entrepris en partenariat avec la ville de Chalon-sur-Saône et des étudiants du lycée agricole de Fontaines. 1 000 boutures de saules issues d'un programme d'entretien des saules têtard du Lycée agricole ont été plantés. En 2014 une nouvelle plantation est organisée sur le même secteur, 2 000 saules ont été plantés lors d'un chantier bénévole ouvert au grand public et financé par la fondation Yves Rocher. Ces 3 000 saules permettront de freiner l'érosion mais aussi et surtout apporteront une nouvelle ressource alimentaire à la famille de castor.

En 2013 un castor subadulte fut percuté par un véhicule sur la commune de La Chapelle-de-Bragny. Un seuil à vannage automatique barrant la Grosne a contraint l'animal de contourner l'ouvrage par la route. Cet individu est la première preuve d'une présence, aussi brève fut elle, d'un castor sur ce cours d'eau. En 2014 un projet de construction d'un système de franchissement du seuil a été mis en place. Le projet avait deux objectifs : d'une part protéger les mammifères aquatiques en leur permettant de franchir le seuil sans passer par la route, d'autre part sensibiliser les riverains et les élus à la protection du castor. Enfin ce projet a été réalisé en partenariat avec des étudiants du lycée agricole de Fontaines qui ont effectué les mesures de terrain et ont trouvé le bois nécessaire à la construction de l'ouvrage.



Photographie 4. Rampe à castor, La Chapelle de Bragny, septembre 2014.

Les plans et la direction des travaux ont été réalisés par Johny BRUNI ancien président de l'association Suisse pro-castor et qui possède le savoir faire dans la construction de ce type d'ouvrage.

Cette rampe doit également servir d'exemple dans les problématiques de la Trame verte et bleue.

Conclusion

La situation du Castor d'Europe est différente en fonction des bassins hydrographiques. Le bassin versant de la Loire est très propice en termes d'habitat pour le castor. Ce cours d'eau peu altéré physiquement avec très peu de barrages permet une colonisation beaucoup plus importante de l'espèce. Le bassin de la Loire possède un chevelu hydrographique important qui offre une multitude d'opportunités pour le castor de s'installer. Néanmoins aujourd'hui nous sommes dans l'incapacité d'estimer la taille exacte de la population sur ce bassin. Par ailleurs les castors du bassin de Loire colonisent des cours d'eaux de plus en plus petits, il est donc très vraisemblable que dans les prochaines années des constructions de type barrage deviendront plus nombreuses.

La colonisation du bassin de la Saône est plus lente. La présence du castor sur la Saône est discontinue et localisée dans les secteurs les plus favorables. Les affluents comme la Seille, la Grosne ou la Dheune sont en cours de colonisation mais n'abritent pas pour l'instant de famille installée. Seul le Doubs possède une bonne densité de castors. C'est sans doute le secteur le plus favorable de tout le val de Saône. On y retrouve en moyenne une famille tous les 2 km de cours d'eau. Véritable bastion de l'espèce à l'échelle du bassin dans le département. Cette population permet sans doute l'essaimage de jeunes dans la partie franc-comtoise du Doubs, mais aussi pour la partie nord du val de Saône.

Pendant que les naturalistes suivent ces traces le long des cours d'eau de Saône-et-Loire, le castor poursuit son avancée vers le nord où sa présence est confirmée en Côte-d'Or sur la Saône et sur la Tille.



Alexis RÉVILLON

Chargé d'études naturaliste et animateur à l'AOMSL.

Remerciements

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont passé de longues heures en hiver à arpenter le bord des rivières de Saône-et-Loire. Un grand merci également à Johny BRUNI, pour son aide, le partage de ses connaissances et de son savoir-faire. Merci à M. DROZDOWSKI et Maxime RÉTY. Merci à nos partenaires, collaborateurs et soutien financier : APPMA la gaule chalonnaise, C2B, Carpe Alliance, ville de Chalon-sur-Saône, EPTB Saône et Doubs, Fédération de pêche de Saône-et-Loire, Fondation Yves Rocher, France 3 Bourgogne, le Grand Chalon, Jura Nature Environnement, ONCFS71, ONEMA71, SHNA, Syndicat mixte d'aménagement de la Grosne.

Bibliographie

- ALLAIN C. 2008. Le Castor Européen en Bourgogne, situation actuelle et gestion des dommages. *Rev. sci. Bourgogne-Nature* 8: 189-204.
- BLANCHET M. 1994. Le castor et son royaume. Ed. Delachaux et Niestlé. 311 p.
- BONNAMOUR L. 2000. Archéologie de la Saône, le fleuve gardien de la mémoire. Ed. Errance, 159 p.
- BONNAMOUR L., BONNETAIN M. & MALLARD J.-C. 2009. La Saône naviguable, deux siècles d'aménagements. Presse de l'école nationale des ponts et chaussées. 243 p.
- CABARD P. 2009. Le Castor. Ed. Delachaux et Niestlé, 192 p.
- DUBRILLE P.-M. 2013. Synthèse nationale annuelle 2013 de l'activité du réseau castor. ONCFS. 94 p.
- DUBRILLE P.-M. 2012. Synthèse nationale annuelle 2012 de l'activité du réseau castor. ONCFS. 97 p.
- DUBRILLE P.-M. 2011. Synthèse nationale annuelle 2011 de l'activité du réseau castor. ONCFS. 69 p.
- DUBRILLE P.-M. 2010. Synthèse nationale annuelle 2010 de l'activité du réseau castor. ONCFS. 61 p.
- DUVAL J., CALLOU C. & HORARD-HERBIN M.-P. 2011. Le castor *Castor fiber* Linnaeus, 1758 en France. *Étude archéozoologique. Anthropolozoologica* 46.2: 7-39.
- EROME G. 1982. Contribution à la connaissance éco-éthologique du castor dans la vallée du Rhône. Thèse de doctorat, université de Lyon I.
- LARNAC G. 2013. Le Castor, petits secrets d'un patrimoine oublié. Ed. Nouvelles Presses du Languedoc. 147 p.
- ONCFS, délégation inter-regionale Bourgogne Franche comté. 2010. Rapport inter-regional 2010 du réseau castor 11 p.
- Ouvrage collectif, RICHIER, S. et SARAT, E. (coord.). 2011. Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèse des connaissances 2010. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 84 p.
- RÉVILLON A. 2013. Bilan 2013 des recherches et du suivi du Castor d'Europe en Saône-et-Loire. Rapport AOMSL 15 p.